

VILLE DE MONTBARD

B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 021-212104251-20230919-DEC_2023_114-CC



DÉCISION DU MAIRE N° 2023/114

Objet : Aménagement du parking Madame de Sévigné : demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des appels à projets annuels "Voirie Communale " et " Amendes de Police"

Le Maire de la Ville de Montbard,

VU l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-44 en date du 27 mai 2020 l'autorisant à demander à tout organisme financeur, pour les projets et actions inscrits au budget, l'attribution de subventions ;

Considérant les dépenses inscrites au budget d'investissement de la Commune pour l'année 2023 ;

Considérant l'acquisition par la Ville de Montbard d'un terrain ;

Considérant les travaux d'aménagement que la Ville souhaite entreprendre afin de créer un espace de stationnement

Considérant les Appels à Projets « Voirie Communale » et « Amendes de Police » proposés par le Conseil Départemental pour l'année 2023.

DECIDE

Article 1 : Approuve le projet de travaux relatif à l'aménagement d'un parking pour un montant estimé à 76 142.30 HT,

Article 2 : Sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre des Appels à projets « Voirie Communale » et « Amendes de Police » pour l'année 2023,

Article 3 : Précise que la dépense est inscrite à la section d'investissement du budget de la Commune,

Article 4 : Certifie que les travaux portent sur des voies communales,

Article 5 : S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,

Article 6 : Définit le plan de financement prévisionnel suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage du coût total	Montant de l'aide
Conseil Départemental - Appel à projet Voirie Communale	Sollicitée	76 142.30€	30%	22 842.69€
Conseil Départemental – Appel à projet Amendes de police	Sollicitée	76 142.30€	6.57%	5 000.00€
Total des aides				27 842.69€
Autofinancement		76 142.30€	63.43%	48 299.61€